

CLUB TAURIN :

Journée taurine programmée sous réserve d'accord de la préfecture et des contraintes sanitaires

ARMONIA

L'ASSOCIATION ARMONIA remercie vivement TOUS ses adhérents ainsi que la mairie de Montpezat.

Cette année a été riche en adaptation: cours en présentiel, en distanciel, à l'extérieur,....

Il a fallu s'adapter à tous les protocoles et jongler avec les directives pour maintenir les cours.

Il en aurait fallu plus pour décourager les familles qui ont persévéré pendant ces longs mois et gardé la musique au centre de leurs intérêts. L'enthousiasme de tous a permis d'organiser un spectacle à la Garenne samedi 12 juin à notre grand bonheur. Quel plaisir de se retrouver! Nous avons pu partager un beau moment de convivialité. Merci aux danseuses.

Nous vous souhaitons de belles vacances d'été et vous donnons rdv en septembre.

Jean-Marc & Céline Fernandez
Tel 0607676654



OURS

Le petit Montpezagau est réalisé par la Mairie :
 Directeur de la publication : Jean-Michel ANDRIUZZI, Maire
 Rédaction : L. DURET
 Photos : Laurent Nardini, Laetitia Duret
 Impression : Mairie

NOUS CONTACTER :
 mairie.montpezat@wanadoo.fr - 04 66 81 10 66
<http://facebook.com/pages/montpezat>
www.montpezat-gard.fr

BULLETIN MUNICIPAL N°23
LEPETITMONTPEZAGAU

JUILLET
 AOÛT 2021



EDITO : L'herbe ce n'est pas sale !

Depuis 2014, notre commune s'est engagée dans une démarche Zéro Phyto et a même obtenu le label Terre saine. Cela signifie que la nature et donc la biodiversité ont petit à petit repris leurs droits dans nos rues et nous devons changer nos habitudes !

Le fauchage de ces herbes à un niveau équivalent au désherbage chimique nécessiterait une main d'œuvre beaucoup plus importante. Il faut remercier nos agents qui sont déjà sur le terrain quotidiennement pour entretenir les espaces les plus importants du village (Garenne, stade, cimetière, bords de route etc.). Comme chaque année, les rues reprendront un aspect plus "propre" à partir de mi-juillet, cependant l'herbe ne doit plus être considérée comme mauvaise ou sale, elle fait partie de notre environnement. Mais cela ne veut pas dire que nous ne pouvons pas tous agir au quotidien et devenir acteur de l'image du village et de notre trottoir !

Voici quelques idées de gestes simples, qui peuvent nous prendre quelques minutes à chacun, mais participer au bien commun :

- ▶ **Arracher les mauvaises herbes, enlever les feuilles, brindilles ou autres issues de sa propriété notamment, les ramasser, les emmener en déchèterie ou les composter.**
- ▶ **Plutôt que de jeter l'eau de cuisson de vos pâtes, riz ou pommes de terre, récupérez-la pour la verser sur les herbes indésirables ! Elle a des propriétés de désherbant naturel, sans polluer les eaux de surfaces ou souterraines.**
- ▶ **Entretien des haies afin d'éviter tout débordement de végétation sur la voie publique.**
- ▶ **Nettoyer les grilles d'eau pluviales en surface.**
- ▶ **Ne pas laisser ses ordures ménagères dans la rue en dehors des horaires autorisés.**
- ▶ **Passer un coup de balai, cela ne prend que quelques secondes.**
- ▶ **Ne rien laisser dans le fil d'eau du caniveau.**

Montpezat + propre, c'est l'affaire de tous !

Laetitia DURET et Jean-Michel ANDRIUZZI

ÉQUIPE MUNICIPALE

Pour des raisons personnelles, M. Jean-Marie GARCIA a quitté ses fonctions de conseiller municipal délégué.

Mathias Forestier intègre donc le conseil municipal et Philippe COQUARD prend les fonctions de conseiller délégué en charge de la voirie et de la chasse.



TAXE D'AMÉNAGEMENT

Lors du conseil municipal du 1er juin, les élus ont voté l'augmentation de la taxe municipale d'aménagement. Celle-ci ne concerne que les nouveaux arrivants qui bénéficient en s'installant, des infrastructures déjà présentes dans le village.

Elle passe de 4% à 5%, taux maximal autorisé et déjà appliqué par la quasi totalité des communes du canton.

LOCATION PLACES DE PARKING

Rue des dougues dans le cœur du village, des places de stationnement ont été aménagées et sont proposées aux riverains pour la somme de 10€ par mois.



Quatre places sont disponibles.

Si vous êtes intéressés, prenez contact avec la mairie !

CULTURE

Une Journée à l'Ancienne

À MONTPEZAT

MERCREDI 14 JUILLET

9H30 : DÉJEUNER AU PRÉ	11H : DÉFILÉ ET ROUSSATAÏO
12H : REPAS TIRÉ DU SAC	AVEC RENAUD VINUESA
AMBIANCE MUSICALE	

ORGANISÉ PAR LA COMMISSION CULTURE ET LA MAIRIE DE MONTPEZAT

☑ Ça s'est passé dans le village !

Samedi 5 juin : Un concert en hommage à Georges Brassens par le groupe Les Trois Oncles. Merci à tous d'être venus si nombreux !



Lundi 21 juin : Nous avons fêté ensemble la musique ! Tous les artistes amateurs du village nous ont fait partager leurs talents !



p.6

Samedi 26 juin : Une balade contée pour découvrir le village avec l'association Caravannage et la CCPS. Suite à des aléas climatiques cette balade avait dû être organisée au foyer l'année dernière, mais comme rien ne décourage ces talentueux conteurs, ils sont revenus cette année pour le bonheur de tous les participants !

☑ RAMASSAGE DES DÉCHETS

JOURS ET HORAIRES DE COLLECTE

Comme chaque année, en juillet et août, un double ramassage des ordures ménagères est mis en place par la Communauté de Communes du Pays de Sommières.

Du 01er juillet au 31 août, votre bac à couvercle vert pourra être ramassé les jeudis et les lundis.

ATTENTION : pensez à sortir vos bacs la veille et à les rentrer ensuite !



☑ DÉCHETTERIES

Les déchetteries intercommunales aussi prennent leurs horaires d'été !
Du 01er juillet au 31 août, les déchetteries de Sommières, Villevieille et Calvisson seront ouvertes :

Du lundi au samedi
de 7h à 13h

p.3

LES JARDINS PARTAGÉS

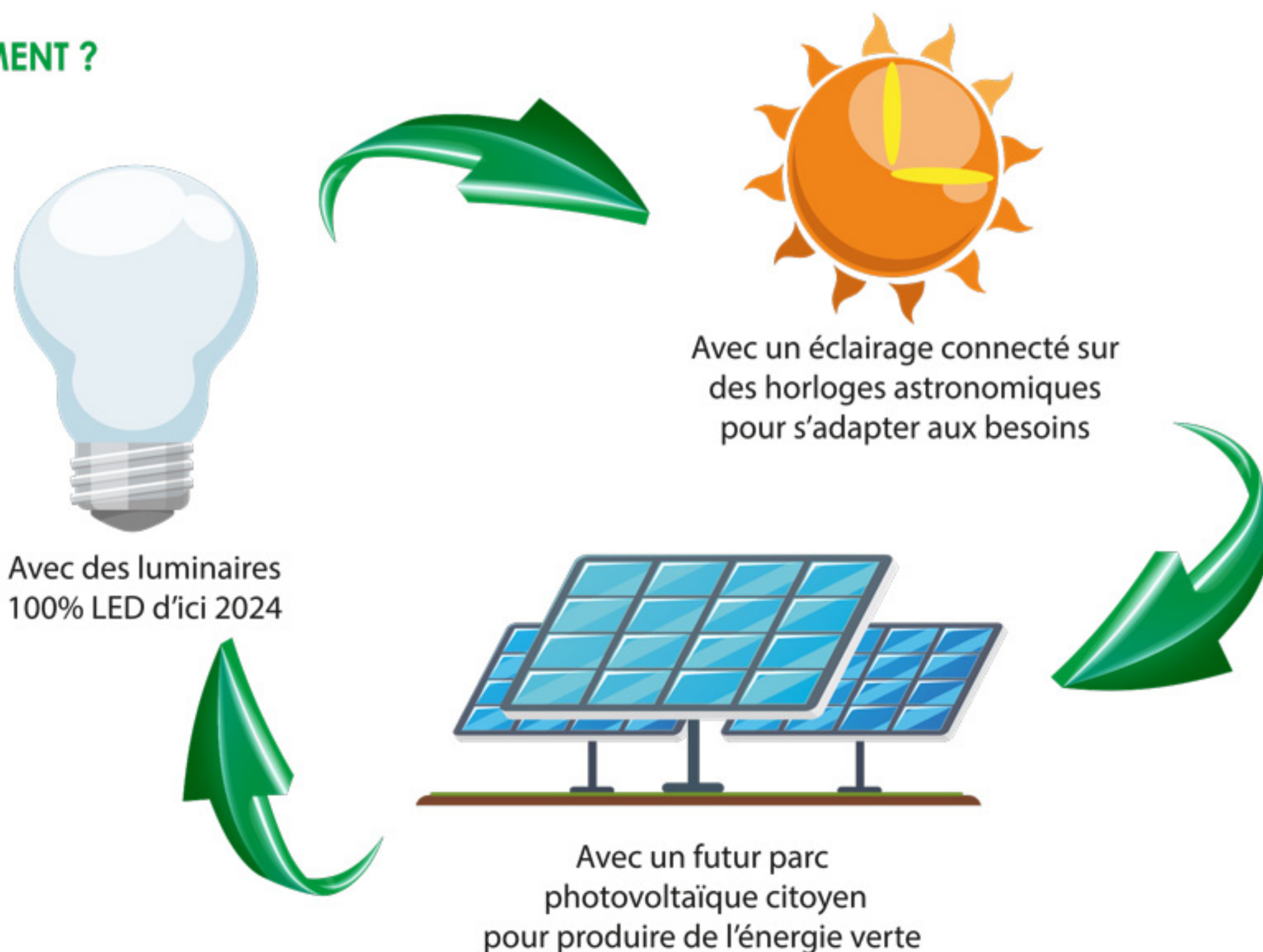
Les jardiniers ont pris leurs quartiers et les légumes poussent à tout va sur les parcelles de chacun !



TRANSITION VERS UN VILLAGE À ÉNERGIE POSITIVE

Le développement durable est au coeur de nos préoccupations actuelles, c'est pourquoi la municipalité veille sur chacun de ses projets à transformer les énergies consommées en énergie positive !

COMMENT ?



liO logo, Occitanie logo, Rentrée 2021, Ouverture des inscriptions aux transports scolaires sur lio.laregion.fr du 14 juin au 31 juillet 2021. A partir du 1er août, une participation forfaitaire de 25€ vous sera demandée. En Occitanie, les transports scolaires sont gratuits pour les élèves de la maternelle au lycée.* lio.laregion.fr

MISSION SÛRETÉ

Dans le cadre de la police du sécurité du quotidien, la Compagnie de Gendarmerie départementale d'ALÈS a créé en 2018 la Brigade de Contact Itinérante (BCI) d'ALÈS afin d'effectuer des missions de contact et de prévention auprès de l'ensemble de la population sur sa circonscription.

Ainsi, les particuliers, les commerçants et les entreprises qui souhaitent protéger leur habitation, leur commerce ou leur établissement contre les risques de malveillance ou bien de cambriolage, peuvent solliciter cette unité pour que cette dernière se déplace et leur donne des conseils gratuits et oraux.

Il s'agit de préconiser un ensemble de mesures qui peuvent limiter, voire empêcher la commission d'actes de malveillance.

Pour réaliser une consultation sûreté de votre domicile, de votre commerce ou bien de votre entreprise, vous pouvez contacter et prendre rendez-vous avec la BCI par mail.

POLICE DE SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN Protéger, garantir et servir.